



Fédération gruérienne
des sapeurs-pompiers

PROCES VERBAL

P.V. N° :	17-0
Séance :	Assemblée des délégués
Lieu :	Riaz, salle polyvalente
Date :	Vendredi 27 janvier 2017
Heure :	20h08 à 22h07
Etabli par :	Nicolas Tornare

Distribution : aux délégués, consultation libre sur <http://ffsp.ch/federation-de-la-gruyere/>

Présents :

Délégués : 37 pers.

Membres du comité : 6 pers.

Représentants des communes : 9 pers.

Membres d'honneur : 10 pers.

Invités : 8 pers.

Majorité absolue : 22 pers.

Total : 70 pers.

Excusés :

Conseil communal d'Echarlens, Châtel-sur-Montsalvens, MM. Marc Savary, Bernard Geninoz, Francis Grandjean, Roger Pasquier, Jean-Claude Cornu (ECAB), Mme Barbara Wyssbrod (FFSP)

Objets traités :

Ouverture de l'assemblée et désignation de scrutateurs	1
Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2016 à Avry-devant-Pont.....	2
Rapport annuel de la présidente FGSP Mme Valérie Romanens.	2
Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers.....	2
Nomination du nouveau commandant pour le CR de Bulle.....	3
Information cours de machiniste annulé et repoussé	3
In Memoriam.....	3
Rapport annuel du président de la commission d'instruction M. Jacques Grandjean.....	4
Rapport annuel du président des jeunes sapeurs-pompiers de la Gruyère M. Marc-Anthony Beyeler	4
Situation financière.....	5
Présentation des comptes 2016.....	5
Compte d'exploitation :	5
Bilan :.....	5
Constitution d'une réserve pour le cours de machiniste.....	5
Rapport des vérificateurs des comptes.....	5
Approbation des comptes	5
Présentation du budget 2017.....	6
Approbation du budget.....	6
Plan de travail 2017	6
Honorariat.....	6
Remerciements.....	6
Soirée des commandants 2017	7
Désignation du jour et du lieu de l'assemblée 2018	7
Propositions	7
Divers	7

Ouverture de l'assemblée et désignation de scrutateurs

Mme Valérie Romanens, Présidente, au nom de la Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers salue et souhaite à toutes et à tous la plus cordiale bienvenue ici à Riaz pour la 89^{ème} assemblée des délégués.

Elle remercie la commune de Riaz et les jeunes sapeurs-pompiers pour l'accueil et l'organisation de cette soirée.

Commémoration des défunts MM. Nicolas Pasquier fourrier Grevire, André Charrière ancien cdt Cerniat, Claude Thorin ancien cdt Vuadens, Joseph Doutaz ancien cdt Gruyère. Un moment de recueillement silencieux est observé.

Désignation des scrutateurs : MM. Pierre Oberson, Olivier Savary, Cédric Savary, Jean-Noël Mauron

Cette assemblée a été convoquée dans les délais impartis, par e-mail, courrier et sur le site <http://ffsp.ch/federation-de-la-gruyere/>. Ce mode de convocation ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le tractanda de cette assemblée est le suivant :

1. Approbation du Procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2016
2. Rapport du Président de la Fédération
3. Rapport du Président de la Commission d'instruction
4. Rapport du Président des JSP de la Gruyère
5. Rapport du caissier et vérificateurs des comptes
6. Budget 2017
7. Plan de travail 2017
8. Honorariat
9. Soirée des commandants 2017
10. Désignation du jour et du lieu de l'assemblée 2018
11. Propositions, divers

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucun commentaire, par conséquent, Mme Valérie Romanens, Présidente, déclare cette assemblée valable et ouverte, elle se déroulera comme le prévoit ce dernier.

Mot de bienvenue de la commune de Riaz représentée par M. Nicolas Dousse, conseiller communal et délégué du feu. Il salue tout le monde et nous expose l'histoire de la commune. Mme Valérie Romanens remercie pour son message ainsi que pour l'apéritif qui suivra notre assemblée.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2016 à Avry-devant-Pont

Comme mentionné dans la convocation, le procès-verbal n'est pas lu, vu qu'il a pu être consulté avec la convocation et sur le site internet <http://ffsp.ch/federation-de-la-gruyere/>.

Est-ce que quelqu'un a une remarque à formuler quant à ce procès-verbal ? Vu que ce n'est pas le cas le procès-verbal est soumis au vote.

Toutes celles et ceux qui approuvent le procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2016 à Avry-devant-Pont veillent bien le manifester par main levée.

Vote

Approbation : 43 (à l'unanimité)

Contre épreuve : 0

Abstention : 0

Mme Valérie Romanens remercie l'assemblée pour cette approbation et donne décharge à son auteure.

Rapport annuel de la présidente FGSP Mme Valérie Romanens.

Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers

Trouver de nouveaux défis, être efficace, proche des Corps et de l'instruction tels sont les objectifs du comité pour cette nouvelle année. Pour les atteindre, nous avons besoin de vous. N'hésitez pas à transmettre vos idées ou besoins.

Durant l'année 2016, le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour des séances de comités, des visites d'inspections, rencontre avec la Préfecture.

Le début de l'année a été très mouvementé car suite à notre dernière assemblée, nous avons malheureusement reçu la démission du Président Antoine Barras. Nous n'allons pas revenir sur sa décision car on le sait, celle-ci a été prise à contre cœur. De ce fait nous avons dû avec tout le comité se mettre autour de la table afin de

trouver un nouveau président. Suite à cet événement le comité a connu une baisse de motivation et a même failli se dissoudre. A la demande de Monsieur le Préfet, Marcel Thürler s'est proposé en tant que consultant afin de nous guider et surtout de nous motiver à ne pas lâcher cette belle Fédération. Le comité s'est remodelé comme nous vous l'avions annoncé au mois de mars. J'ai ainsi repris la présidence de suite et pour l'année 2016 jusqu'à l'assemblée 2017.

Nous avons prévu que Nicolas Tornare s'occupe du secrétariat en 2016 et prenne ses marques au sein de la FFSP comme membre afin de reprendre la présidence de la FGSP en mars 2017. Mais au mois d'août dernier le poste de président était remis en question, Nicolas nous annonce son retrait pour le poste. Il s'est rendu compte que la FFSP prend déjà beaucoup de temps et qu'il ne se sent pas à l'aise pour reprendre le poste de président. Comme l'année avait bien débutée pour moi et que les membres du comité avaient tous mis de l'énergie pour continuer, j'ai décidé de poursuivre mon mandat afin de faire avancer notre fédération. Si vous remarquez d'éventuelles erreurs ou manquements je vous demande de bien vouloir nous en informer et vous en remercie d'avance.

Je profite de cette occasion pour remercier chacun des membres du comité pour le travail effectué et leur soutien durant l'année écoulée. Cette collaboration nous permet de résoudre bien des problèmes en commun et de représenter de notre mieux, les Corps du district. Voilà, je clos le passé et vous propose de voir vers le présent et l'avenir.

Nomination du nouveau commandant pour le CR de Bulle

Vous avez tous lu dans notre journal de la région, que la commune de Bulle a nommé le Capitaine Claude Jaquet en qualité de commandant du Corps des sapeurs-pompiers de Bulle-Riaz dès le 1 avril 2017. Qui ne connaît pas Claude, cela fait plus de 26 ans qu'il est dans les rangs du CR, très actif au sein de l'instruction Claude a acquis d'excellentes connaissances du terrain et des missions d'un centre de renfort, ainsi qu'une solide expérience dans la conduite d'interventions. En 2010, il a été nommé remplaçant du commandant, avant d'assumer la fonction de commandant du feu par intérim depuis le départ de son prédécesseur, en juillet 2016. Ces derniers mois Claude n'a pas chômé, il accumule son emploi de responsable santé, sécurité et environnement à 100% et celui de commandant par intérim, qui ces dernières semaines lui incombe de courtes nuits de sommeil. Peu d'heures sur l'oreiller comme la triste soirée du 16 janvier dernier.

Un incendie qui s'est déclaré dans une maison de Villars-sous-Mont. Le sinistre, qui n'a fait aucun blessé, s'est rapidement propagé aux bâtiments adjacents. Trois habitations et deux granges ont été complètement détruites. La bise n'a pas aidé nos sapeurs qui ont combattu plusieurs heures à la lutte contre le feu et le froid. La fédération tient à féliciter et remercier toutes les personnes qui ont travaillé sur ce triste événement. Le centre de renfort à relever une belle collaboration des Corps présents et un excellent travail de la part de tous les intervenants sur ce sinistre, (sapeurs, employés communal, La Préfecture, l'Ecab et le CR).

D'autres feux (Vaulruz, Vuadens) ont demandé l'engagement de nos sapeurs gruériens, alors j'aimerais donner ce message ce soir à vous chers représentants des corps ici présents je vous demande de transmettre à vos sapeurs nos remerciements les plus sincères pour leur dévouement et le temps mis à disposition pour nos habitants de la Gruyère.

Et à toi Claude, nous te remercions pour ton engagement et te souhaitons le meilleur pour ta nouvelle fonction. Nous tenons aussi à remercier ta femme et tes 2 enfants pour leur compréhension et leur soutien.

Information cours de machiniste annulé et repoussé

Vous avez tous appris que nous avons dû annulé le cours machiniste prévu en octobre 2016 pour cause de manque de participants dû à une date inadéquate. Suite à cela Ken Rumo et Pierre Chatton ont repris le dossier et vous donneront des explications pour la suite dans le point des budgets.

In Memoriam

La Société fribourgeoise des officiers et sa section gruyère-veveyse a décidé il y a quelques années d'ouvrir la cérémonie du souvenir aussi aux organes des secours. Hormis des soldats, vous y croisez des policiers, des ambulanciers, des samaritains et la protection civile. En novembre dernier, Marcel était présent avec notre drapeau et Claude Jaquet pour le CR. Pour cette année l'In Memoriam aura lieu le 12 novembre 2017 à Bulle. Nous nous permettrons de solliciter afin que chaque corps du district soit représenté. Les informations vous seront transmises dans les meilleurs délais.

Ce rapport n'est qu'un aperçu de notre engagement pour 2016 et 2017. Ces activités devront certainement évoluer, se différencier, changer. Ce sera le grand défi de ces prochaines années, mais le comité ne peut pas y parvenir tout seul, il est primordial que chacun apporte sa brique à l'édifice.

Voilà j'en arrive au terme de mon rapport, je vous remercie pour votre attention et vous annonce le point 3 du tractanda.

Rapport annuel du président de la commission d'instruction M. Jacques Grandjean

M. Jacques Grandjean, Président de la commission d'instruction, nomme les différentes activités durant l'année.

Cours 254 perfectionnement pour Chef d'intervention : à Bulle le 5 mars sur caméra thermique, sauver-éteindre, parcours tactique.

Cours de base SP : à Dondidier, Gurmels et Vuadens, 337 personnes formées sur théorie, tuyaux, échelle, moto-pompe, TP et petits matériels.

Cours PR de base : 137 personnes formée à Châtillon et Guin

Cours M2 formation : 56 pers. à Granges-Paccot le 14 mai et du 30 juin au 2 juillet.

Cours police : 37 personnes, 3 septembre à Morat

Cours M3 formation officier : 42 pers. à Guin du 8 au 10 septembre

Cours PR chef d'équipe : 36 personnes à Büren a A. du 15 au 17 septembre

Cours M1 chef de Groupe : 84 pers. du 28 sept. au 1 oct. et du 23 au 26 nov. à Châtillon

Cours M5 pour de nouveau cdt et rempl. cdt : 23 pers. à Châtillon du 19 nov. et du 2 au 3 dec.

Inspections : Les Corps de Jaun, La Sionge et 4C ont droit à nos félicitations pour le travail fournit lors de ces inspections et de l'effort consenti à la préparation de ces inspections. Le travail correspondait en général aux exigences demandées. Ces inspections permettent de revoir l'organisation administrative des CSP, l'état du matériels, état du local du service du feu avec les autorités, la préparation et aussi contrôle lors d'un exercice d'intervention. Des sapeur-pompier bien instruits sont la condition d'une inspection réussie.

Exercices dans les communes : visible dans le programme de gestion Lodur et se sont déroulés selon les directives.

Regard sur 2016 : Mise en fonction de Châtillon

But 2017 : optimisations et adaptations des cours à Châtillon

Optimisation avec un module pour la gestion des groupes d'alarmes dans le programme Lodur.

Comme M. Jacques Grandjean va cesser la présidence de la commission d'instruction, il nous informe que c'est son 14^e et dernier rapport. Il profite de remercier tout le monde.

Rapport annuel du président des jeunes sapeurs-pompier de la Gruyère M. Marc-Anthony Beyeler

M. Marc-Anthony Beyeler, Président des jeunes sapeurs-pompier de la Gruyère et Président cantonal des jeunes sapeurs-pompier, annonce l'effectif actuel en janvier 2017 :

31 jeunes sapeurs-pompier âgés entre 9 et 18 ans.

12 moniteurs, principalement du centre de renfort de la Gruyère.

Activité : 1 exercice par mois et 2 sortie par année ainsi que la participation aux joutes SP de la Gruyère à Marsens.

Les JSP est un des leviers de la relève des CSP. Il n'est pas simple de trouver du monde motivé pour y participer. Mais à la fin de leurs préparations à 18 ans, ils sont prêts à être incorporé dans un corps et à la motivation.

Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré à cette réussite.

2017 :

Regroupement cantonal des jeunes sapeurs-pompier, c'est 6 corps de jeunes sapeurs-pompier, 150 jeunes formés dans le canton. Ils sont suivis par la FFSP qui est le partenaire du regroupement fribourgeois et qui est le partenaire via l'ECAB. Les jeunes sont formés et les corps JSP sont inspectés une fois par année par le comité du regroupement cantonal des jeunes sapeurs-pompier qui permet d'avoir un niveau équivalent sur tout le canton. Ces 150 jeunes sont prêts selon leurs âges d'intégrer leurs corps respectifs.

Préparation avec le regroupement vaudois des jeunes sapeurs-pompier, des premières journées de formations des jeunes inter-cantonal à Ursy sur 4 samedi de mars à juin qui vont regrouper plus de 700 jeunes, moniteurs et cadets. Thèmes des cours : ABC, intervention mousse et inondation. Pour ce faire, il remercie l'ECAB pour le prêt du matériel et du personnel.

6 mai, assemblée vaudoise SP à SIS Venoge : les JSP participerons avec un concours de motopompe et une démonstration.

20 et 21 mai à Oltens, championnat suisse des jeunes sapeurs-pompier. Environ 30 équipes essaierons de se qualifier pour le championnat du monde des jeunes sapeurs-pompier.

Remerciements à la FGSP, au CR Bulle, aux différents CSP de la Gruyère, le comité, moniteurs et les jeunes.

Mme Valérie Romamens le féliciter pour tout ce qu'il apporte aux jeunes sapeurs-pompiers de ce district et du canton. Valérie lui prie de transmettre les cordiales salutations et remerciements de la FGSP à son état-major et à son comité.

Situation financière

Présentation des comptes 2016

M. Pierre Chaton, caissier, présente les comptes au 31 décembre.

Compte d'exploitation :

Total des produits pour 14'601.00 CHF pour un budget de 13'880.00 CHF.

Total des charges pour 14'270.00 CHF pour un budget de 15'290.00 CHF.

Il en résulte un bénéfice de 331.00 CHF au lieu d'un déficit budgétisé de 1'410.00 CHF.

Bilan :

Capital au 1 janvier de 46'777.38 CHF

Capital au 31 décembre de 47'108.38 CHF

Constitution d'une réserve pour le cours de machiniste.

M. Ken Rumo, membre du comité, présente le cours de machiniste qui est prévu d'organiser en 2018. Suite à l'annulation du cours de machiniste le 24 septembre 2016, le comité FGSP s'est posé la question du manque de participant inscrit. Nous avons étudié une version moins cher et débattu de la date choisie. Nous avons constaté que le cours organisé par M. Roland Gachet et M. Christian Corthésy les années passées, avait le meilleur qualité/prix (nous les remercions pour le travail effectué les années passées). Le comité pense qu'il est important de maintenir ce cours organisé par la fédération, qui apporte un soutien aux commandants dans la formation de ses effectifs. Ce cours donne des bases techniques et hydraulique. Il assure une formation équitable pour tout le district. Les sapeurs qui ont eu la chance de suivre ce cours, acquièrent de l'assurance dans leur travail de machiniste et peuvent ramener cette expérience dans les corps sapeur-pompier. Le publique cible étant les nouveaux sapeurs, ce cours constitue une formation continue pour les sapeurs plus expérimentés. Notre proposition est d'organiser ce cours tous les 3 ans avec une plus grande participation financière de la FGSP. Nous aimerions que ce cours soit validé par l'ECAB avec un numéro dans Lodur et dirigé par la commission d'instruction de la Gruyère avec à l'appui les formateurs expérimentés. Bien sûr que ce cours sera amené à évoluer, les thèmes et le contenu ne sont pas encore établis et ils se feront en fonction des besoins et de la réalité du terrain. Chaque édition se fera à la même période, l'un des deux derniers week-end de fin octobre. Afin d'avoir l'avis des corps M. Pierre Chaton va donner un formulaire que vous devrez nous retourner jusqu'au 28 février. Une fois passé ce délai, nous estimons que notre proposition est acceptée.

M. Pierre Chaton, caissier, annonce la proposition du comité FGSP qui prévoit de constituer une réserve pour financer le cours de machiniste dont il sera prévu d'organiser tous les 3 ans. La réserve se montera à 4'500 CHF tous les 3 ans, respectivement une somme de 1'500 CHF mise de côté chaque année. De ce fait, le cours reviendrait à moins de 100 CHF par participant.

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs sont le cap Charly Oberson CSP Marsens-Echarlens, cap Théo Pugin CSP Jaune, four Olivier Richert CSP La Sionge. Il se sont réunis le 21 janvier 2017 et ont procédé à la vérification des comptes annuels, composés du compte d'exploitation et du bilan, clôturés au 31 décembre 2016. Sur la base de leurs vérifications, il apparaît que les comptes 2016 ont été tenus correctement et ne présentent pas d'erreurs. Par ailleurs, les comptes sont conformes aux statuts de la fédération. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Approbaton des comptes

M. Pierre Chaton, caissier, soumet à l'approbation de l'assemblée les comptes de fonctionnement de l'exercice 2016.

Toutes celles et ceux qui approuvent les comptes 2016 veuillez bien le manifester par main levée.

Vote

Approbaton : 43

Contre épreuve : 0

Abstention : 0

Mme Valérie Romamens remercie l'assemblée pour cette approbation et donne décharge à son caissier.

Présentation du budget 2017

M. Pierre Chaton présente le budget. Il prévoit une subvention de 700.00 CHF pour les joutes SP de Marsens.
Total des produits pour 14'097.50 CHF.
Total des charges pour 16'370.00 CHF.
Il en résulte un déficit de 2'272.50 CHF.

Approbation du budget

M. Pierre Chaton, caissier, soumet à l'approbation de l'assemblée le budget.
Toutes celles et ceux qui approuvent le budget 2018 veuillent bien le manifester par main levée.
Vote

Approbation : 43

Contre épreuve : 0

Abstention : 0

Mme Valérie Romamens remercie l'assemblée pour cette approbation.

Plan de travail 2017

101.1.2.3 Cours de base SP (2 jours) deux jours à suivre entre le 6 et le 11 mars 2017 à Châtillon
202.1 Cours Module 2 Formation (1 + 3 jours) le 25 février et du 23 au 25 mars 2017 à Châtillon
254.3 Cours de perfectionnement pour Chefs d'intervention (1 jour) le samedi 25 mars 2017 à Bulle
201.1 Cours Module 1 Chefs de groupe (4 jours) du 29 mars au 1^{er} avril 2017 à Châtillon
104.1.2.3 Cours de base PR (2 jours) 2017 à Châtillon deux jours à suivre les 24 et 25 avril, les 28 et 29 avril et les 22 et 23 mai
204 cours Module 4 Chef d'intervention (4 jours) du 3 au 6 mai 2017 à Châtillon
101.4.5.6 Cours de base SP (2 jours) deux jours à suivre entre le 8 et le 13 mai 2017 à Châtillon
302.1.2 Cours Chef d'équipe PR (3 jours) du 22 au 24 juin et du 29 juin au 1^{er} juillet 2017 à Châtillon
201.2 Cours Module 1 Chefs de groupe (4 jours)
306 Cours cantonal de police route SP le 2 septembre 2017 à Murten
203.1.2 Cours Module 3 Conduite d'intervention (3 jours) du 11 au 16 septembre 2017 à Châtillon
202.2 Cours Module 2 Formation (1 + 3 jours) le 26 août et du 28 au 30 septembre 2017 à Châtillon
104.4.5.6 Cours de base PR (2 jours) deux jours à suivre entre le 2 et le 7 octobre 2017 à Châtillon
101.7.8.9 Cours de base SP (2 jours) deux jours à suivre entre le 9 et le 14 octobre 2017 à Châtillon
308 Cours Officiers PR resp. formation (2 jours) du 3 au 4 novembre 2017 à Châtillon
302.3 Cours Chefs d'équipe PR (3 jours) du 16 au 18 novembre 2017 à Châtillon
Inspections des corps de sapeurs-pompiers
CSP Haut-Intyamon le samedi 8 avril 2017
CSPi CHV le samedi 29 avril 2017
CSPi Marsens-Echarlens le samedi 23 septembre 2017
Inspections des corps de sapeurs-pompiers en 2018
La Roche – Pont-la-Ville, Pont-en-Ogoz, Sorens

Honorariat

M. Jacques Grandjean, président de la commission des instructeurs de la Gruyère, a donné sa démission au 31 janvier 2017. Cela fait depuis 2003 qu'il est à ce poste, nous lui remercions pour tout le travail accompli et surtout pour la belle collaboration que tu as partagée avec notre comité et la fédération. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour la suite et avons le plaisir de le nommer **membre d'honneur** de la FGSP. Nous lui remettons l'horloge et quelques bouteilles.

Remerciements

Mme Valérie Romanens, Présidente, remercie et ceci à plusieurs personnes qui ont donné de leur temps pour les corps de sapeurs-pompiers ou encore pour notre fédération.

M. Jean-Noël Mauron, cdt Sorens, entré au CSP Sorens le 01 Janvier 1997, il a été nommé au poste de commandant le 1 janvier 2007 après le départ de M. Jacques Villos. En avril dernier, il a donné sa démission suite à son entrée au conseil communal de Sorens. Depuis c'est le capitaine Ken Rumo membre de notre comité qui a repris le commandement du Corps.

Il lui est remis le traditionnel tableau de la pompe du village. La fédération lui remercie pour toutes ses années où il a donné beaucoup pour la cause des sapeurs-pompiers.

M. Antoine Barras, anciennement président FGSP, entré au sein du comité en 2012 en tant que membre. Durant l'année 2014, il a accepté de prendre la présidence suite à la démission de Jean-Noël Mauron. Suite à notre dernière assemblée, il a décidé de quitter la FGSP.

Antoine nous te remercions pour les petites pierres que tu es venus poser à notre édifice et te souhaitons plein succès pour l'avenir. En signe de remerciements nous lui remettons un lot de bouteilles.

M. Gilles Romanes, porte-drapeau, a donné sa démission au 31 décembre 2016 pour des raisons professionnelles, nous lui souhaitons plein succès pour sa nouvelle activité et le remercions très chaleureusement pour ces 6 ans d'activités comme porte drapeau pour notre fédération. En signe de remerciements nous lui remettons un lot de bouteilles.

Soirée des commandants 2017

L'établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) ayant mis sur pied une conférence annuelle des commandants de CSP au niveau cantonal, en 2016 nous avons pris la décision d'annuler notre soirée des commandants. Le comité étudie la possibilité d'organiser une soirée d'information aux commandants du district de la Gruyère avec des thèmes choisis en fonction des besoins ou priorités. Chers commandants, nous attendons de votre part des suggestions ou propositions que nous étudierons.

Désignation du jour et du lieu de l'assemblée 2018

M. Nicolas Tornare, secrétaire, a contacté le CSP la Roche/Pont-la-Ville (SIFLP) pour l'organisation de cette assemblée, ils ont accepté notre requête.

Il n'y a pas d'autres proposition. L'assemblée 2018 se tiendra à **La Roche** le vendredi **26 janvier 2018**.

Les vérificateurs des comptes seront les CSP de La Sionge, Pont-en-Ogoz/ABG et Jaun.

Propositions

Aucune proposition n'est parvenue à la présidente dans le délai.

Divers

Site Internet : rappel que la FGSP a une passerelle sur le site internet de la fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers. Vous y trouvez quelques informations et bien entendu les photos prises lors de nos événements. Un tout grand merci à M. Marcel Thürler pour son travail. Vous pouvez transmettre à Marcel vos activités et informations concernant votre CSP et ainsi que les photos de vos diverses prestations et interventions, c'est important car les images attirent plus notre attention.

M. Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère, évoque l'évolution des dossiers et les points de situations. Il a une pensée sur ce grand incendie du 16 janvier 2017 à Villars-sous-Mont. Il a pu constater la bonne coordination des sapeurs-pompiers et l'investissement de chacun.

Projet Frifire : Un comité de mise en œuvre est sur le point d'être constitué et lui reviendra de transformer ce projet en réalité dans les 4 années qui viennent. Dans l'esprit des principes qui ont été définis et la mise en œuvre devra faire de bon sens, de la réalité du terrain et de pragmatisme. Le projet n'a pas avancé ces derniers mois pour les trois raisons suivantes : la rencontre des communes souhaitant des précisions, les élections communales du printemps, préfectorale de l'automne 2016 et les nombreuses réunions avec l'ECAB afin de coordonner le projet avec les différentes réflexions de l'ECAB dans la perspective de la nouvelle loi ECALEX. Un membre du comité de la FGSP, M. Benoit Geinoz, participera au comité de pilotage pour y relayer les sensibilités et les propositions du terrain.

FGSP : Durant cette dernière années les contacts avec la FGSP était plus fréquents notamment à la démission de son président M. Barras et de la nomination de sa remplaçante M. Romanens. La fédération comme nombreuse autre fédération de district, s'interroge sur sa pérennité, sur la raison d'être et sur les besoins qu'elle peut remplir à l'avenir. Elle doit poursuivre son activité. Elle doit se donner de nouveau but, de nouvelle mission afin de répondre aux besoins d'un monde de pompiers en pleine mutation. Il est fini le temps où la fédération était le temple de l'instruction. Ses missions aujourd'hui sont différentes. M. le Préfet les voit dans 4 domaines :

- Recrutement : la fédération joue un rôle dans l'information aux jeunes, dans une transmission d'un certain idéal à la génération qui viennent dans la défense du rôle de milicien qui va rester la charpente de notre défense incendie.
- Information et communication : l'information est capitale et importante au sein des CSP. La fédération pourrait devenir se relai entre les corps avec un outil de communication que le besoin technique actuel rende facile d'utilisation.
- Relai entre la base et les autorités politiques : sans prendre la forme d'un véritable syndicat, elle pourrait officier comme une sorte de lobby des pompiers auprès des autorités politiques. Relaient les sensibilités plus locales, des questions et remarques établies au niveau de la base.
- Lien entre génération : Lien entre ancien et jeune (esprit de société), de rencontre ou l'on peut échanger, discuté et ou tout simplement partagé des moments d'amitié.

M. le Préfet remercie la présidente et le comité ainsi toutes les personnes avec qui la préfecture collabore.

M. Didier Carrad, chef du département prévention et intervention, évoque une année 2016 chargée. Une année riche en rencontre, en changement, en projet et en réalisation.

Pour les sapeurs-pompiers, les cours seront organisés à Châtillon qui sera inauguré en début juin. Il ne revient pas sur les cours car le président CID, M. Jacques Grandjean, les a énoncés.

2010 c'est la mise en place des achats groupés. Avec ces tests, il souhaite acquérir de l'expérience nécessaire à la mise en place d'une centrale d'acquisition coordonné et ainsi à l'avenir, mieux répondre au besoin des sapeurs-pompiers tout en trouvant des économies d'échelle nécessaire au finance communale et de l'ECAB. Après un travail de Benedicta selon les règles du marché publique, ils ont pu mettre au marché concours les 4 premiers TP pour les corps locaux. Ils seront la nouvelle référence pour les prochaines années.

L'ECAB a décidé de se doter dans son département de prévention et d'intervention dès octobre 2016 d'un chargé de projet et d'une coordinatrice de projet de l'instruction afin de mieux remplir leurs missions envers les sapeurs-pompiers.

La finalisation de la loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (Ecalex). La nouvelle loi donnera une meilleure indemnisation en cas de sinistre, des rabais de prime, une amélioration de subvention de la prévention des événements naturel et le maintien pour l'ECAB du statut d'établissement du droit public autonome comme celui des CR.

Création en 2016 du département prévention et intervention. Regroupement des instauras techniques.

Analyses des sinistres et risques.

M. Didier Carrad, explique l'approche voulue par l'ECAB sur l'avenir et l'organisation des sapeurs-pompiers.

L'organisation restera communale mais les périmètres d'intervention ne s'arrêteront plus aux frontières communales ou de district. Les périmètres seront définis selon un risque, un temps d'intervention, de déplacement le plus rapide. L'organisation restera milicienne. Le financement de la lutte contre le feu et les événements devra être simple, claire et transparent contrairement à maintenant.

L'objectif sera de mettre en place une organisation de sapeurs-pompiers de milice qui permet de répondre de façon actuel et future selon le principe de l'aide adéquate la plus rapide. L'organisation du projet incorporera les représentants des communes, les préfectures et les sapeurs-pompiers. C'est une chance de participer à une vraie réforme du monde sapeurs-pompiers de sorte que le système de milice dépende d'une responsabilité de politique local. De puisse à l'avenir, toujours répondre aux missions de secours et de lutte contre le feu les événements naturels.

Il remercie pour finir les différentes instances et l'auditoire puis fini par une brève statistique des sinistres.

M. Benjamin Chollet, secrétaire de la Fédération Fribourgeoise des Sapeurs-Pompiers. Mot de sa part :

Comme l'an dernier, c'est à moi qu'échoit la responsabilité de présenter les salutations du comité cantonal à cette assemblée, notre présidente, Barbara Wyssbrod, conduisant en ce moment même les assises de la Fédération de la Singine. Je vous prie donc d'excuser son absence. En 2016, notre Fédération a connu une année relativement calme, marquée en fin d'année par nos désormais traditionnelles soirées d'information. À cette occasion, nous avons pu, avec l'aide de l'organisation @fire, présenter des techniques et tactiques d'intervention lors de feux de forêts et de prairies. J'en profite pour vous signaler que, si vous avez des idées de thèmes pour de futures soirées, il ne faut pas hésiter à en faire part à l'un des membres du comité cantonal. Nous ferons de notre mieux pour y donner suite.

Nous ferons de notre mieux pour y donner suite.

Je tiens, avant de finir, à féliciter le comité de la Fédération gruérienne pour le travail fait au cours de l'année écoulée malgré quelque remous. Merci aussi à l'ensemble sapeurs-pompiers du district de la Gruyère pour leur

engagement sans faille, les événements récents l'ont encore prouvé. Merci également aux employeurs, qui libèrent leurs employés pour se former ou intervenir ; merci aux communes, aux autorités préfectorales et à l'ECAB pour le soutien qu'elles apportent tout au long de l'année à la cause des sapeurs-pompiers. Merci enfin à nos proches, qui acceptent, parfois difficilement, d'exercer notre passion souvent chronophage. Laissez moi terminer en vous rappelant la tenue de l'assemblée cantonale, qui aura lieu le vendredi 17 mars prochain chez nos camarades singinois, et plus précisément à Wünnewil.

M. Antoine Barras, ancien président FGSP, explique les premiers mois de 2016 qui lui ont fait prendre la décision de se retirer du comité de la FGSP. Il a le sentiment d'inachevé mais aussi de fierté à la vue des quelques tâches menées à bien comme le renouvellement des statuts ou la reconnaissance des jeunes sapeurs-pompiers au niveau cantonal. Cela fait déjà 1 an qu'il quitta la fonction de président. Il explique les raisons de son départ. Il était opposé au projet de Frifire contrairement à la majorité des communes. De ce fait, il est évident que le projet irait de l'avant. A l'époque, l'ensemble du comité partageait cette opinion. M. Antoine Barras évoque que c'était aussi l'avis majoritaire des commandants. Suite aux articles de presse, beaucoup de monde a pris contact avec lui. Les points communs étaient leurs incompréhensions sur le projet. A contrario, aucune personne, hormis M. le Préfet, a essayé de le convaincre sur le bien-fondé de ce projet. Afin de détendre la situation et pour le bien de la fédération, il a choisi de démissionner du comité. Il remercie les membres du comité et différentes personnes.

M. Christophe Braillard, président d'organisation des 2^{ème} joutes inter-pompier de la Gruyère, annonce les jeux et animations à Marsens le 9 et 10 juin 2017 dans les alentours de la ferme du village. Il invite tous les corps sapeurs-pompiers du district à participer aux jeux. Les JSP seront aussi invités. Inscription jusqu'au 31 mars 2017. Cette fête est l'occasion à tous les sapeurs-pompiers de notre district et d'ailleurs de partager un moment de convivialité.

M. Jean-Paul Braillard, membres d'honneurs, remercie pour l'invitation. Il est toujours pour eux intéressant de voir l'évolution des sapeurs-pompiers depuis qu'ils ont quitté leur milieu. Il constate que les déficits sont toujours aussi importants et heureux d'entendre que cette fédération ne va pas s'éteindre mais qu'elle va continuer à relever les différentes prestations et défis.